

Les Diamants de la Couronne

Au Louvre, dans une galerie d'Apollon fraîchement rénovée, une partie de la fabuleuse collection joaillière des rois de France, démantelée au XIX^e siècle, brille à nouveau de mille feux.

Retour sur l'histoire mouvementée de ce trésor insigne.

.....
PAR MYLÈNE SULTAN

La Côte de Bretagne, spinelle rouge de 107 carats en forme de dragon, pourrait être contemplée des heures durant par le visiteur, s'il pouvait faire abstraction de la foule qui se presse dans la galerie d'Apollon, où sont présentés vingt-deux autres bijoux historiques et objets de pierre dure collectionnés par Louis XIV. Cette pierre fine couleur de la passion incarne à elle seule l'incroyable épopée de ce que l'on a appelé les «Diamants» de la Couronne. Elle épouse les grands épisodes de l'histoire de France – mariages, successions, guerres de religion, confiscations sous la Révolution, changements de dynastie et de régime – avec son lot de trahisons et de vengeances, de coups bas et d'effets de manche. Se croisent ici rois donateurs et souverains sans scrupules, cambrioleurs audacieux et receleurs haut placés, collectionneurs prêts à tout et conservateurs qui, aujourd'hui encore, fouillent les archives, tordent le cou à des vérités établies et, parfois, reconstituent des parures disparues.

La Côte de Bretagne a tout connu : mise en gage, rachat, disparition, transformation par Louis XV, qui la fit retailler en forme de dragon pour en orner son grand insigne de la Toison d'or – lui faisant perdre au passage une

bonne centaine de carats. Cette pierre fascinante a pourtant échappé au pire : la grande vente de 1887. Et que ce bijou venu du lointain XV^e siècle – première «pierrerie» du trésor inaliénable voulu par François I^{er} – soit exposé dans l'ancien palais des rois de France relève d'une forme de miracle.

Une volonté de François I^{er}

«Jusque-là, les bijoux appartenaient en propre aux souverains, qui pouvaient en disposer à leur guise, expose Jannic Durand, directeur du département des Objets d'art au musée du Louvre. En roi législateur, François I^{er} fonde l'institution des Diamants de la Couronne : huit bijoux, sélectionnés dans sa cassette, sont déclarés inaliénables. Les monarques en possèdent l'usufruit mais ne peuvent s'en défaire.» François Farges, professeur de minéralogie au Muséum national d'histoire naturelle, rappelle qu'«outre la Côte de Bretagne héritée de Claude de France, fille d'Anne de Bretagne et première épouse de François I^{er}, ce fonds contenait de gros spinelles montés sur des pendentifs ou en collier, parmi lesquels la *Fève de Naples* et ses 124 carats, mais aussi la *Poincte de Bretagne* aux éclats spectaculaires, une grande table de diamant carrée sertie avec une perle pen-

dante noire. La pièce maîtresse de cet ensemble historique était le carcan d'Anne de Bretagne, un ras-de-cou en or, garni de perles et de diamants.»

Quelques décennies plus tard, les péripéties s'enchaînent : pour financer les guerres de religion qui font rage, le petit-fils de François I^{er}, Henri III, met en gage les bijoux enrichis, à la mort de son père Henri II, d'un grand diamant table de 42 carats. Ses ressources s'améliorant, il les rachète puis les remet en gage avant de mourir assassiné en 1589 ! Le trésor est envolé pour toujours, à l'exception de la Côte de Bretagne, qui réintégrera le coffre du Garde-Meuble royal sous la Restauration. «Ses successeurs vont reconstituer un trésor, explique Anne Dion-Tenenbaum, conservatrice générale du patrimoine au département des Objets d'art du Louvre. ☞

François-Régnauld Nitot (1779-1853), collier et boucles d'oreilles de la parure d'émeraudes de l'impératrice Marie-Louise, 1810, émeraudes, diamants, or, argent.

© RMN-GRAND PALAIS (MUSÉE DU LOUVRE) / JEAN-GILLES BERIZZI





François Kramer, grand nœud de corsage de l'impératrice Eugénie, Paris, 1855 et 1864, diamants brillantés et rose, argent doublé or.
© RMN - GRAND PALAIS (MUSÉE DU LOUVRE)/STÉPHANE MARECHALLE

➔ Jusqu'à la fin du XIX^e siècle, ce ne sera qu'achats, reventes, montages, démontages, retailles pour mettre les pierres au goût du jour... »

Sur la garde de l'épée de Napoléon I^{er}

Fou de pierreries comme sa mère, Anne d'Autriche, Louis XIV va généreusement compléter le trésor de ses ancêtres, déjà augmenté du *Beau Sancy*, offert par Henri IV à

son épouse Marie de Médicis, puis des dix-huit diamants que le cardinal Mazarin a achetés à la Couronne d'Angleterre et légués au jeune roi. C'est dans son « coffre de pierres », recouvert d'une dentelle d'or finement sculptée d'anémones, de boutons d'or et de narcisses, que le souverain conserve les bijoux dont ses costumes de cour sont constellés. Y figurent le diamant rose à cinq pans *Hortensia*, porté en fleuron à sa boutonnière, le fabuleux *Diamant bleu* rapporté des Indes par Jean-Baptiste Tavernier en 1668, l'émeraude antique provenant des mines de Cléopâtre ou le *Grand Saphir* à la vertigineuse transparence, façonné par les soubresauts de la Terre il y a quelque 650 millions d'années.

Autre pièce fameuse, le *Régent*, acquis par Philippe d'Orléans en 1717, surpasse en poids – 426 carats – tous les diamants jusqu'alors connus en Occident. La plus glorieuse des pierres de la collection sera placée sur les couronnes de sacre de Louis XV, Louis XVI, Louis XVIII, Charles X, Napoléon III... Elle sera remontée par Marie-Étienne Nitot sur l'épée d'or, de jaspe et de diamants de Napoléon Bonaparte, nommé Premier consul à vie en 1802, puis sur son glaive d'empereur livré en 1812, avant d'orner le diadème grec de l'impératrice Eugénie en 1853. À cette date, comme la plupart des bijoux de la Couronne, le *Régent* a triomphé de multiples dangers. Il a survécu aux cambriolages de l'hôtel du Garde-Meuble en 1792, puis aux mises en gage régulières effectuées sous la Révolution et le Directoire, toujours pour renflouer les caisses de l'État.

Une collection en sursis

Sous l'Empire, le trésor accueille de nouvelles gemmes que Napoléon I^{er} achète en abondance. Sous le second Empire, les milliers de pierres le composant sont transformées en chefs-d'œuvre réalisés par les meilleurs joailliers parisiens. Mis à l'abri pendant la guerre de 1870, ils sont exposés lors de l'Exposition universelle de 1878, puis en 1884. Ils sont cependant en sursis : fragilisée, la toute jeune III^e République se sent menacée et caresse l'idée de priver à jamais les monarchistes de la possibilité de les utiliser. Portée par le député Benjamin Raspail, l'idée d'une vente publique de ce fabuleux patrimoine fait son chemin et, après avoir été votée à une écrasante majorité, la loi d'aliénation des Diamants de la Couronne est promulguée le 11 janvier 1887.

Une commission chargée de préparer la vente est nommée, qui, heureusement, épargne quelques pièces historiques. Le musée du Louvre hérite notamment du *Régent*, de la *Côte de Bretagne*, du diamant rose *Hortensia*, de la broche de l'impératrice Eugénie ornée de



La Côte de Bretagne, spinelle rouge, taillé par Jacques Guay en 1750.

© RMN - GRAND PALAIS (MUSÉE DU LOUVRE)/MATHIEU RABEAU

deux diamants Mazarin, de l'épée du sacre de Charles X (volée en 1976). Le Muséum national d'histoire naturelle se voit confier de son côté l'opale de Louis XVIII, le *Grand Saphir* de Louis XIV, des améthystes, des turquoises, des émeraudes... Quant à l'École des mines, elle reçoit notamment les turquoises roses et les améthystes de Marie-Louise, un collier d'émeraudes de Colombie, près de neuf cents perles fines « qui seront vendues en catimini en 1903 », précise Didier Nectoux, conservateur du musée de Minéralogie, lequel avoue avoir découvert le pot aux roses il y a seulement quelques années.

La tragédie de 1887

Ces quelques merveilles mises à l'abri, le massacre commence : les pierres sont desserties « avec fureur et parfois à la tenaille ! », rapporte François Farges, les carcasses, souvent fracassées pour être fondues. Réunis dans le sous-sol d'un ministère, des experts trient, classent et répartissent les milliers de pierres et de perles en lots promis aux enchères. La vente, qui se déroule du 12 au 23 mai 1887

dans la salle des États du Louvre, s'avère d'autant plus décevante sur le plan financier que le grand nombre de pierres mises sur le marché a fait baisser les cours.

Sur les plans historique et artistique, c'est une tragédie. « La Couronne avait accumulé ce qui serait actuellement la plus belle collection historique de diamants », estime sobrement François Farges. Toutefois, au fil d'acquisitions initiées dès les années 1950 par les conservateurs du musée du Louvre, la collection des Diamants de la Couronne reprend des couleurs : paire de bracelets de rubis et de diamants de la duchesse d'Angoulême (1973), fabuleux *Sancy* (1976), parure de saphirs et de diamants de la reine Marie-Amélie (1985), couronne de l'impératrice Eugénie aux 2 490 diamants et cinquante-six émeraudes (1988), grand nœud de corsage de la même souveraine (2008), plaque de rubis et diamants faisant partie d'une grande ceinture de vingt-quatre éléments créée pour la duchesse d'Angoulême (2019)... dont on peut aujourd'hui se délecter comme d'une gourmandise miraculeusement préservée. ■

à voir

Les Diamants de la Couronne,
galerie d'Apollon, musée du Louvre,
Paris I^{er}, tél. : 01 40 20 53 17,
www.louvre.fr

Au Muséum national d'histoire naturelle,
galerie de minéralogie et de géologie,
Paris V^e, puis dans l'exposition
« Pierres précieuses », Grande Galerie
de l'évolution, du 3 avril 2020
au 3 janvier 2021, tél. : 01 40 79 56 01,
www.mnhn.fr

Au musée de Minéralogie
de l'École des mines, Paris VI^e,
tél. : 01 40 51 91 39,
www.musee.mines-paristech.fr